

OPTIMISATION DES COLLECTES

Réunion publique du 7 mars 2023

Communes de Vernoux et de Courtes

OPTIMISATION DES COLLECTES

Temps 1 : Pourquoi et comment ?

Temps 2 : Comment bien trier au quotidien ?

QUIZ

Au niveau de GBA combien de tonnes de déchets sont collectés chaque année?

A – 33 000 tonnes

B - 53 000 tonnes

C – 73 000 tonnes

QUIZ

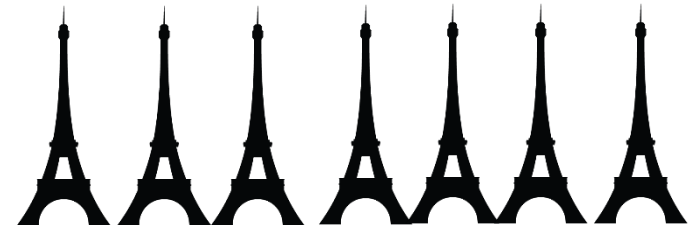
Au niveau de GBA combien de tonnes de déchets sont collectés chaque année?

A – 33 000 tonnes

B - 53 000 tonnes

C – 73 000 tonnes

L'équivalent de plus de 7 Tour Eiffel





En moyenne combien de kg de déchet d'ordures ménagères un français jette-t-il par an ?

A – 262 kg / an

B - 562 kg / an

C – 762 kg / an

QUIZ

En moyenne combien de kg de déchet d'ordures ménagères un français jette-t-il par an ?

A – 262 kg / an



il reste encore 54 kg d'emballages et de papiers non-triés soit 20%

B - 562 kg / an

33% du poids de nos OM sont des biodéchets

C – 762 kg / an

Grand Bourg Agglomération

- 74 communes
- 138 000 habitants
- Issue de la fusion de 7 intercos
- 7 modes de collecte / tri différents

5 objectifs de cette démarche

- Harmoniser
- Optimiser les collectes
- Maximiser le tri
- Améliorer le service à l'utilisateur
- Réduire des TMS des ripeurs

C1 OM PàP Régie / point de regroupement (bacs ou sacs)
CS en PAV en prestation

C1 OM PàP Régie (bacs ou sacs)
CS en PAV en prestation

C1 OM PàP Prestation (bacs ou sacs)
CS en PAV en prestation

C1 OM PàP Prestation (bacs)
C0,5 CS PàP en prestation (bacs)

C0,5 OM PàP Prestation (bacs)
CS en PAV en prestation

C1 OM PàP Régie (bacs ou bacs de regroupement)
CS en bacs, PAV et PAE en prestation

C5 OM PàP Régie (bacs ou sacs)
C1 CS en Régie ou PAE



Rappel : Réflexion d'optimisation des collectes lancée en 2019 avec étude de plusieurs scénarios

=> **Orientation du tout bac en porte à porte avec réduction des fréquences validée en bureau du 9 mai 2022**

Travail par phases :

Phase	Secteur	Mise en œuvre
Phase 1	Zone rurale (70 000 habitants)	4 Mars 2024
Phase 2	Centre ville de Bourg-en-Bresse (8 000 habitants)	2 nd semestre 2024
Phase 3	Aire urbaine (60 000 habitants)	À consolider

Distribution des bacs sur la zone Rurale :

- Fabrication et distribution des bacs => Société **SULO** ; Fabrication en France à Langres (52).
- 55 000 bacs** à distribuer de fin Novembre 2023 à fin Février 2024.
- Distribution des bacs en **2 temps** :
 - 1^{er} temps : Livraison des bacs **individuels**
 - 2nd temps : Livraison de bacs de regroupement, des **professionnels**, des bacs **collectifs**, administrations et les bacs individuelles complémentaires => Fin de chantier fin Février



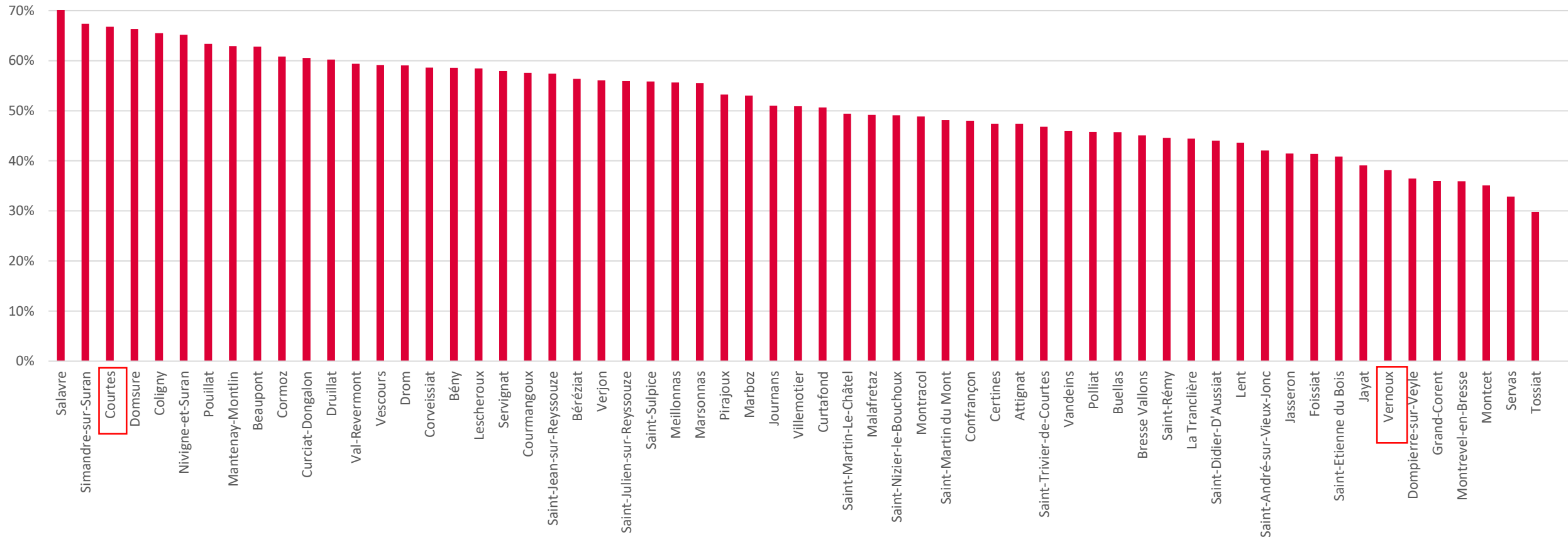
Quelques chiffres :

- Environ 35 000 courriers et questionnaires distribués par les communes entre aout et septembre 2023
- **14 800 questionnaires complétés** soit un **taux de retour de 42%**
- Environ 30 % des retours au format papier



Une base statistique fiable

% de réponse au questionnaire



QUESTIONNAIRE AUX USAGERS : QUELQUES ENSEIGNEMENTS

Enquête réalisé avant la modification entre aout et septembre 2023



COMPOSITION DES FOYERS

En moyenne **2,5 habitants** / foyer
3% de résidence secondaire
1,5 % de professionnel



PRATIQUES ACTUELLES DE COLLECTE

37% des
usagers ne sortent
pas leurs bacs
toutes les
semaines

20% des
usagers déclarent
sortir un bac
toujours plein
chaque semaine

75 % des usagers
déclarent que la
collecte en porte à
porte va faciliter leur
geste de tri

LE TRI DES DÉCHETS



65% des usagers
déclarent trier leurs
biodéchets à la
source (*compostage ou
poule*)

60% des
usagers ne
connaissaient pas la
mise à disposition de
composteur par GBA

95% des usagers déclarent
trier leurs déchets



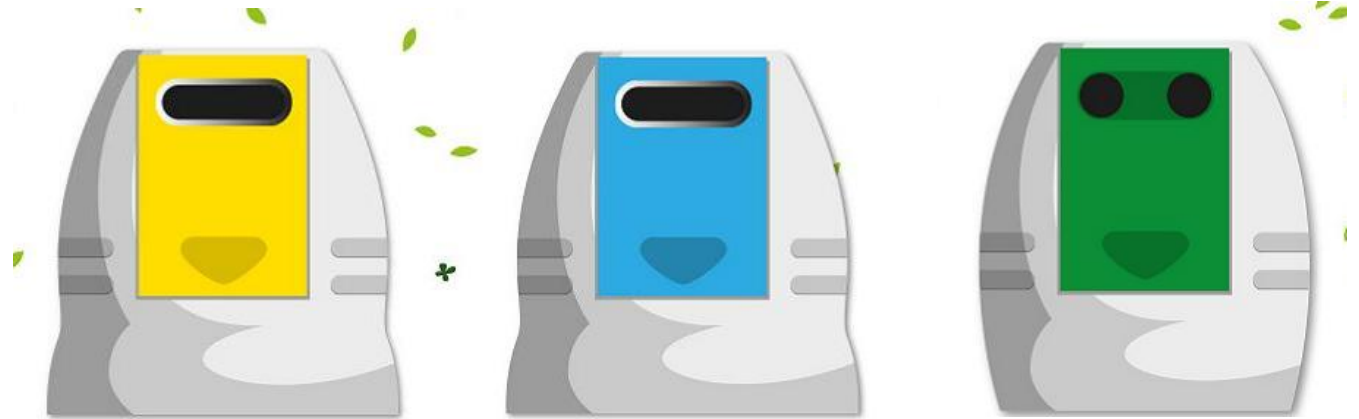
35% des OM sont des déchets
allant à la poubelle jaune...)

AVANT



Ordures ménagères
1 collecte / semaine

*Porte à porte ou point
de regroupement*



Emballage et papier

Verre

A partir du 1^{er} mars 2024



Ordures ménagères
1 collecte / 2 semaines

*Porte à porte ou point
de regroupement*



Emballage et papier en mélange
1 collecte / 2 semaines



Verre

- d'ordures / + de tri / un meilleur service à l'utilisateur

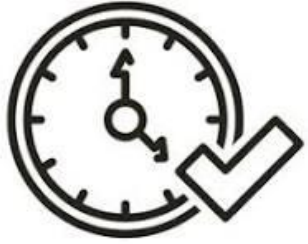
Associée à l'extension des consignes de tri, la collecte en porte-à-porte simplifie le geste de tri des usagers :



- **Tous les emballages et papiers se mettent en vrac et sans sac dans le bac de la collecte du tri (jaune).**
- Les déchets non-recyclables se mettent dans des sacs fermés dans le bac d'ordures ménagères (gris).
- **Les biodéchets (épluchures...) se compostent.**
- Le verre se dépose dans les points d'apports volontaires habituels.
- **Le textile (y compris abimé) doit être déposé dans les bornes habituelles** (et pas dans les ordures ménagères) pour être réemployé et recyclé.

- **Les bacs appartiennent à GBA** et sont **associés à une adresse**
=> **Leur réparation / remplacement est à la charge de GBA.**
- **Volume** : 140 litres pour les ordures ménagères / 240 litres pour la collecte sélective
- **Les bacs sont pucés** lors de leur fabrication pour des raisons économiques => **Aucun projet de tarification incitative n'existe.**
Nous ne possédons pas de matériel permettant de lire ces puces (pas de géolocalisation dans tous les cas).
- Les bacs sont dotés d'un **code barre pour faciliter la maintenance**
(le code barre renvoi simplement l'adresse et le code du bac)
- **Un bac = une adresse** => **En cas de déménagement, le bac reste sur place**





- Sortir les bacs la veille au soir de la collecte ou avant 5h
- Rentrer les bacs dans la journée après la collecte



- Les usagers assurent le nettoyage du bac
- En cas de bac défectueux la Direction des Déchets assure la réparation chez vous
- En cas de vol, un bac est fourni gratuitement en échange de la présentation du dépôt de plainte en Gendarmerie
- Anciens bacs en déchèterie



Pour toutes les problématiques liées au manque de place pour rentrer le bac ou pour des situations particulières de collecte

⇒ consignes données au cas par cas

⇒ Lien référents des communes

LA COLLECTE DES DÉCHETS ÉVOLUE : VOTRE CALENDRIER 2024 - VERNOUX



DÉBUT DES NOUVELLES COLLECTES LE MARDI 5 MARS 2024

Jours de collectes :

- ordures ménagères
- déchets recyclables

calendrier à retrouver sur
grandbourg.fr

MAI

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AOÛT

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

MARS

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JUIN

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

SEPTEMBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AVRIL

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

JUILLET

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

OCTOBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

CONSIGNES

Les bacs doivent être sortis la veille du jour de la collecte et rentrés le jour-même après la collecte.

Vos ordures ménagères doivent être présentées **en sacs** fermés dans le bac d'ordures ménagères (couvercle gris).

Vos emballages et papiers en mélange doivent être présentés **en vrac** dans le bac de déchets recyclables (couvercle jaune).

A intégrer le calendrier de Courtes

Les déchèteries sont fermées les jours fériés



Direction Gestion des déchets
infodechets@grandbourg.fr
0 800 86 10 96 (gratuit)
grandbourg.fr



- **Aout – Septembre 2023** : **Courrier d'information et questionnaire** boîte aux lettres
- **Novembre 2023** : **Article** à destination des bulletins municipaux
- **Décembre 2023** : **Calendrier de collecte 2024** à destination des bulletins municipaux.
- **Décembre 2023 à Février 2024** :
 - **flyer d'information** déposé lors de la livraison des bacs
 - **Information de la fin de livraison** des bacs par commune (affichage sur les colonnes de tri, panneaux lumineux, panneaux pocket)
- **Février 2024** :
 - **Un courrier d'information et un guide de tri** distribués en boîte aux lettres
 - **Communication ciblée** en cas de modification du lieu de présentation des déchets

INFORMATION



Les collectes des déchets évoluent

Grand Bourg Agglomération équipe gratuitement votre foyer de deux bacs, utilisables à partir de mars 2024 :

- un bac à couvercle gris, pour les ordures ménagères en sac fermé
- un bac à couvercle jaune, pour le tri sélectif (emballages, papiers et cartonnages) en vrac.

Seul le verre sera à déposer dans les points d'apports existants.

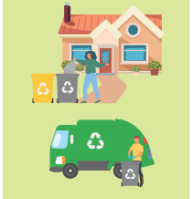
- ▶ Dans le cas où le lieu de collecte de vos déchets serait modifié, la direction des déchets vous en informera ultérieurement.
- ▶ Seuls les bacs fournis par Grand Bourg Agglomération devront être utilisés.

- ▶ Simplification des gestes de tri au quotidien en rapprochant la collecte de votre domicile



DÈS MARS 2024

PROCHE DE VOTRE DOMICILE



Vous pourrez télécharger le calendrier des collectes des ordures ménagères et des déchets recyclables sur :
<https://www.grandbourg.fr/calendriercollectes>



Distribution des **calendriers de collecte** dans toutes les mairies + site internet (en cours)

Actions en cours :

- Rencontres et échanges avec les référents communaux sur les problématiques de terrain
- Enquête de dotation des volumes des bacs OM et TRI pour les professionnels
- Suivi « SAV » (6 réclamations à VERNOUX et 8 réclamations à COURTES enregistrées à ce jour)
 - **Au global sur GBA moins de 6% de réclamation**

Distribution des **bacs** à destination des habitations individuelles :

- **16 000 bacs distribués** soit 9 327 adresses livrées.
- **151 bacs non distribués** soit 1 % de rejet

Actions à venir :

- Livraison des bacs de regroupement, des logements collectifs, des pro. et des administrations à fin Février
- Distribution d'un guide de tri + adhésifs + consignes de tri OM et TRI en boîte aux lettres (mi Février)
- Information et distribution de flyers aux usagers en cas de changement du lieu de présentation des bacs
- Mise en œuvre des nouveaux circuits de collecte (4 Mars 2024)
- Retrait et traitement des colonnes d'apport volontaire emballages et papiers (Avril 2024) + Maintien du suivi « SAV »

L'ensemble des points particuliers (impossibilité de stocker des bacs, conteneur collectif, impasse inaccessible...) ont été étudiés avec les référents communaux fin janvier. Tous les usagers concernés seront informés.



- **Pas de collecte séparative des biodéchets**
(méthanisation à OVADE)
- **Mise à disposition de composteur individuel** bois ou plastique par GBA au prix de 25 € (à récupérer à St Trivier de Courtes)
- **Possibilité d'installation de composteurs collectifs** avec convention auprès de GBA

OPTIMISATION DES COLLECTES

Avez-vous d'autres questions ?

**Pour toutes questions, un Email et un numéro de
téléphone dédiés à l'optimisation :**
collecteenbacs2024@grandbourg.fr

04 26 89 81 93

OPTIMISATION DES COLLECTES

Temps 1 : Le pourquoi et le comment de la modification ?

Temps 2 : Comment bien trier au quotidien ?



2,2 M

de tonnes de CO2 évités grâce au
recyclage des emballages

Soit l'équivalent des rejets de :

1 million

de voitures



**8 400
GWh**

économisés grâce au recyclage
des emballages.

Soit l'équivalent d'environ :

x 2

la consommation annuelle
d'énergie des habitants d'Aix-
Marseille



19 Mds

de litres d'eau économisés grâce
au recyclage des papiers.

Soit l'équivalent des rejets de :

6400

piscines olympiques

Tous les déchets
qui allaient dans
les colonnes
jaunes ou bleues
se retrouvent en
mélange dans le
bac jaune

À TRIER

POTS ET BOCAUX EN VERRE

BOUTEILLES EN VERRE

À TRIER

TOUS LES PAPIERS

BRIQUES ALIMENTAIRES ET EMBALLAGES CARTONNETTES

EMBALLAGES EN MÉTAL

BOUTEILLES ET FLAONS EN PLASTIQUE

NOUVEAU

TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

EN DÉCHÈTERIE

LES SACS / BACS DOIVENT ÊTRE PRÉSENTÉS LA VEILLE DE LA COLLECTE APRÈS 20H OU LE JOUR MÊME AVANT 5H.

FAITES-PRÉUVE DE RESPECT : LAISSEZ UN ACCÈS LIBRE SUR LE TROTTOIR POUR LA CIRCULATION DE TOUS.

TOUT DÉPÔT EN DEHORS DES CONTENEURS DE COLLECTE EST PASSIBLE DE SANCTION

N'IMBRIQUEZ PAS LES DÉCHETS LES UNS DANS LES AUTRES
→ APLATISSEZ-LES POUR UN GAIN DE PLACE



- Dépôts sans sac => **risque de refus**
- Ne pas imbriquer les déchets qui se trient => **risque de refus**
- Ne pas laver les déchets mais bien les vider
- Laisser les bouchons sur les bouteilles en plastique
- Ne pas mettre les petits objets en plastique qui ne sont pas des emballages.
- Séparer les éventuels films plastiques d'emballage de certains journaux mais les mettre aussi dans la colonne jaune. En revanche, pas besoin d'enlever la fenêtre transparente d'une enveloppe.



- Déposer en vrac, sans sac, complètement vidés, sans bouchon, capsule ou couvercle (les couvercles en métal sont à mettre dans la colonne jaune)
- Tous les verres spéciaux tels que les pyrex, les incassables (cristal, pare-brises, vitres, miroirs...), ainsi que les objets en faïence ou porcelaine ne sont pas à mettre dans la colonne verte ! Vous devez les jeter dans le bac gris ou en déchèterie

EXERCICE PRATIQUE SUR QUELQUES DECHETS



Merci de votre participation